

LES TROPHEES DE LA CIAT 2025 CANDIDAT

MALET Anne-Fabienne:

Directrice de projet contrôle interne
Ville et Eurométropole de Strasbourg

Sujet : Une dynamique participative au service du contrôle interne et de la probité : la cartographie des risques d'atteinte à la probité

1ère Question *Pourquoi avoir choisi de candidater aux Trophées de la CIAT et pourquoi avec ce projet en particulier avoir choisi ce sujet ?*

Il nous a semblé que la méthodologie mise en œuvre pour ce projet était innovante. Nous avons réussi à rendre un sujet plutôt complexe (les risques d'atteinte à la probité) en un exercice ludique que les directions ont apprécié.

2ème question *Quels sont les principaux enseignements ou points saillants de votre démarche ?*

Présenter le projet dans le cadre des Trophées, nous a semblé être de nature à valoriser la démarche que nous avons menée

3ème question *Quels bénéfices ce projet a-t-il apporté à votre collectivité et/ou à vos partenaires ?*

En plus de l'élaboration de la cartographie, ce projet a permis de sensibiliser efficacement les participants aux enjeux de probité dans leur direction ou service. Les échanges ont été fructueux sur les pratiques dans les services et ont eu lieu dans un climat de confiance. L'implication dans l'analyse des risques et la mise en œuvre des plans d'action ont été facilitées. Les services ont vu un réel intérêt dans la mise en œuvre des actions d'amélioration.

Je voudrais citer ce directeur qui est intervenu en CODIR quand nous avons présenté les résultats : « Nous étions dubitatifs lors de la première présentation de la méthodologie de la cartographie en CODIR mais grâce à l'animation, nous avons pu prendre conscience de certains risques. »

4ème question *Quels ont été les limites ou les freins que vous avez pu rencontrer ?*

Comme souvent la limite principale est l'indisponibilité de nos interlocuteurs et la difficulté pour trouver des créneaux pour les rencontrer sur un temps de 2h.

5ème question *Pensez-vous que votre projet / votre démarche peut être transposée à d'autres collectivités ou être à minima une source d'inspiration?*

Oui, cette démarche peut être transposée à d'autres collectivités. Je l'ai déjà partagée avec des collègues qui souhaitent mettre en œuvre leur première cartographie des risques d'atteinte à la probité.

6ème question *Envisagez-vous de représenter votre candidature pour ce projet ou un autre projet pour l'édition 2026 (indiquez uniquement la thématique du projet ou le domaine sans en dévoiler le contenu) ?*

Je ne présenterai pas de projet pour l'année 2026. Mais peut-être en 2027 sur une autre thématique si nous sommes suffisamment avancés ;)